

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : CC VALLEE DES BAUX ALPILLES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24130037500169

POSTE COMPTABLE : SGC DE CHATEAURENARD

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	42
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	47
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	52

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	54
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	57
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	58
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	62
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	63
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	64

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	66
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	67
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	68
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	69
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	70
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	71

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques

Valeurs

Population totale

27762

Informations fiscales (N-2)

Collectivité

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

11201759

Informations financières – ratios

Valeurs

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	25,07 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	85,10 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9,69 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	25 711 731,52	27 587 966,85	4 736 710,83	A1	6 612 946,16
Investissement	5 071 924,97	3 311 053,37	(3) 1 414 456,57	A2	-346 415,03
Fonctionnement	20 639 806,55	24 276 913,48	(4) 3 322 254,26	A3	6 959 361,19

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	4 124 554,12	III + IV	168 907,37	B1	-3 955 646,75
Investissement	I	4 124 554,12	III	168 907,37	B2	-3 955 646,75
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 657 299,41
Investissement	A2 + B2	-4 302 061,78
Fonctionnement	A3 + B3	6 959 361,19

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 4 124 554,12
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
907	Opération d'équipement n° 907	40 000,00
920	Opération d'équipement n° 920	4 724,76
924	Opération d'équipement n° 924	11 295,36
926	Opération d'équipement n° 926	6 913,49
927	Opération d'équipement n° 927	134 684,98
929	Opération d'équipement n° 929	1 673 968,60
930	Opération d'équipement n° 930	1 573 791,81
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	80 296,26
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	90 403,30
21	Immobilisations corporelles (3)	249 884,74
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	205 052,82
26	Participations et créances rattachées	53 538,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 168 907,37
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	168 907,37
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 022 987,95	11 325 049,73
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	4 124 554,12	168 907,37
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 346 415,03	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		11 493 957,10	11 493 957,10
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	28 706 839,41	26 049 535,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 657 304,41
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		28 706 839,41	28 706 839,41
TOTAL DU BUDGET (4)		40 200 796,51	40 200 796,51

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	349 887,00	80 296,26	325 790,05	0,00	406 086,31
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	90 403,30	500 000,00	0,00	590 403,30
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 403 881,00	266 543,43	3 246 450,00	0,00	3 512 993,43
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 901 980,00	3 633 773,13	2 096 070,90	0,00	5 729 844,03
Total des dépenses d'équipement		8 655 748,00	4 071 016,12	6 168 310,95	0,00	10 239 327,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	358 810,00	0,00	372 000,00	0,00	372 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100 000,00	53 538,00	60 000,00	0,00	113 538,00
27	Autres immobilisations financières (3)	274 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		733 570,00	53 538,00	432 000,00	0,00	485 538,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 389 318,00	4 124 554,12	6 600 310,95	0,00	10 724 865,07

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	254 601,38		272 677,00	0,00	272 677,00
041	Opérations patrimoniales (7)	152 000,00		150 000,00	0,00	150 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		406 601,38		422 677,00	0,00	422 677,00

TOTAL	9 795 919,38	4 124 554,12	7 022 987,95	0,00	11 147 542,07
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	346 415,03
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 493 957,10
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	148 317,00	168 907,37	990 348,50	0,00	1 159 255,87
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 194 214,50	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 342 531,50	168 907,37	1 990 348,50	0,00	2 159 255,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 103 250,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	592 054,29	0,00	4 302 061,78	0,00	4 302 061,78
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	329 718,15	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 031 022,44	0,00	5 304 061,78	0,00	5 304 061,78
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 373 553,94	168 907,37	7 294 410,28	0,00	7 463 317,65

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	4 760 417,08		2 642 129,45	0,00	2 642 129,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 102 002,65		1 238 510,00	0,00	1 238 510,00
041	Opérations patrimoniales (10)	152 000,00		150 000,00	0,00	150 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 014 419,73		4 030 639,45	0,00	4 030 639,45

TOTAL	10 387 973,67	168 907,37	11 325 049,73	0,00	11 493 957,10
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 493 957,10
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 607 962,45
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
013-241300375-20240411-DEL42_2024-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 157 764,00	0,00	3 599 343,71	0,00	3 599 343,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 112 398,00	0,00	5 319 477,20	0,00	5 319 477,20
014	Atténuations de produits	9 843 729,00	0,00	10 387 243,01	0,00	10 387 243,01
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 923 356,00	0,00	5 155 984,00	0,00	5 155 984,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		21 037 247,00	0,00	24 462 047,92	0,00	24 462 047,92
66	Charges financières	61 370,91	0,00	69 152,04	0,00	69 152,04
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	252 267,00		235 000,00	0,00	235 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 355 884,91	0,00	24 826 199,96	0,00	24 826 199,96

023	Virement à la section d'investissement (4)	4 760 417,08		2 642 129,45	0,00	2 642 129,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 102 002,65		1 238 510,00	0,00	1 238 510,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 862 419,73		3 880 639,45	0,00	3 880 639,45

TOTAL	27 218 304,64	0,00	28 706 839,41	0,00	28 706 839,41
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 706 839,41
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	29 000,00	0,00	115 905,00	0,00	115 905,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 157 840,00	0,00	925 240,00	0,00	925 240,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	13 224 518,00	0,00	9 238 014,00	0,00	9 238 014,00
731	Fiscalité locale	7 165 890,00	0,00	13 670 551,00	0,00	13 670 551,00
74	Dotations et participations (3)	1 964 944,00	0,00	1 797 148,00	0,00	1 797 148,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	99 257,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Total des recettes de gestion courante		23 641 449,00	0,00	25 776 858,00	0,00	25 776 858,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 641 449,00	0,00	25 776 858,00	0,00	25 776 858,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	254 601,38		272 677,00	0,00	272 677,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		254 601,38		272 677,00	0,00	272 677,00

TOTAL	23 896 050,38	0,00	26 049 535,00	0,00	26 049 535,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 657 304,41
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 706 839,41
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 607 962,45	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	272 677,00	272 677,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	372 000,00	0,00	372 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 499 849,90		5 499 849,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	367 586,31	0,00	367 586,31
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	590 403,30	0,00	590 403,30
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 914 334,74	0,00	1 914 334,74
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 867 152,82	150 000,00	2 017 152,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	113 538,00	0,00	113 538,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 724 865,07	422 677,00	11 147 542,07

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	346 415,03
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 493 957,10
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 599 343,71		3 599 343,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 319 477,20		5 319 477,20
014	Atténuations de produits	10 387 243,01		10 387 243,01
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5 155 984,00	0,00	5 155 984,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	69 152,04	0,00	69 152,04
67	Charges spécifiques (9)	60 000,00	0,00	60 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	235 000,00	1 238 510,00	1 473 510,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 642 129,45	2 642 129,45
Dépenses de fonctionnement – Total		24 826 199,96	3 880 639,45	28 706 839,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 706 839,41
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 159 255,87	0,00	1 159 255,87
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 002 000,00	0,00	1 002 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	150 000,00	150 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 238 510,00	1 238 510,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 642 129,45	2 642 129,45
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 161 255,87	4 030 639,45	7 191 895,32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	4 302 061,78
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 493 957,10
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	115 905,00		115 905,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	925 240,00		925 240,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	9 238 014,00		9 238 014,00
731	Fiscalité locale	13 670 551,00		13 670 551,00
74	Dotations et participations (8)	1 797 148,00		1 797 148,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	30 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	272 677,00	272 677,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		25 776 858,00	272 677,00	26 049 535,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 657 304,41
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 706 839,41
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 795 919,38	4 124 554,12	0,00	7 022 987,95	0,00	0,00	7 022 987,95	11 147 542,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	319 887,00	80 296,26	0,00	287 290,05	0,00	0,00	287 290,05	367 586,31
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	90 403,30	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	590 403,30
21	Immobilisations corporelles	470 497,00	249 884,74	0,00	1 664 450,00	0,00	0,00	1 664 450,00	1 914 334,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 000,00	205 052,82	0,00	1 662 100,00	0,00	0,00	1 662 100,00	1 867 152,82
	Total des opérations d'équipement (3)	7 857 364,00	3 445 379,00	0,00	2 054 470,90	0,00	0,00	2 054 470,90	5 499 849,90
Total des dépenses d'équipement		8 655 748,00	4 071 016,12	0,00	6 168 310,95	0,00	0,00	6 168 310,95	10 239 327,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	358 810,00	0,00		372 000,00	0,00		372 000,00	372 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100 000,00	53 538,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	113 538,00
27	Autres immobilisations financières	274 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		733 570,00	53 538,00	0,00	432 000,00	0,00	0,00	432 000,00	485 538,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		9 389 318,00	4 124 554,12	0,00	6 600 310,95	0,00	0,00	6 600 310,95	10 724 865,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	254 601,38			272 677,00	0,00		272 677,00	272 677,00
041	Opérations patrimoniales (7)	152 000,00			150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00
Total des dépenses d'ordre		406 601,38			422 677,00	0,00		422 677,00	422 677,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	346 415,03
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	11 493 957,10
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		9 795 919,38	168 907,37	7 022 987,95	0,00	7 191 895,32
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	148 317,00	168 907,37	990 348,50	0,00	1 159 255,87
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 194 214,50	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 342 531,50	168 907,37	1 990 348,50	0,00	2 159 255,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 103 250,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	329 718,15	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 438 968,15	0,00	1 002 000,00	0,00	1 002 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 781 499,65	168 907,37	2 992 348,50	0,00	3 161 255,87
021	Virement de la section de fonctionnement	4 760 417,08		2 642 129,45	0,00	2 642 129,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 102 002,65		1 238 510,00	0,00	1 238 510,00
041	Opérations patrimoniales (6)	152 000,00		150 000,00	0,00	150 000,00
Total des recettes d'ordre		6 014 419,73		4 030 639,45	0,00	4 030 639,45

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	4 302 061,78
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	11 493 957,10
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 795 919,38	4 124 554,12	0,00	7 022 987,95	0,00	0,00	7 022 987,95	11 147 542,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	319 887,00	80 296,26	0,00	287 290,05	0,00	0,00	287 290,05	367 586,31
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	6 780,00		530,05	0,00	0,00	530,05	7 310,05
2031	Frais d'études	229 230,00	49 548,84		209 000,00	0,00	0,00	209 000,00	258 548,84
2051	Concessions, droits similaires	90 657,00	23 967,42		77 760,00	0,00	0,00	77 760,00	101 727,42
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	90 403,30	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	590 403,30
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	90 403,30		500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	590 403,30
21	Immobilisations corporelles	470 497,00	249 884,74	0,00	1 664 450,00	0,00	0,00	1 664 450,00	1 914 334,74
21318	Autres bâtiments publics	47 000,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	6 828,00		63 000,00	0,00	0,00	63 000,00	69 828,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	14 300,00	0,00		108 000,00	0,00	0,00	108 000,00	108 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
21828	Autres matériels de transport	158 082,00	183 468,84		281 000,00	0,00	0,00	281 000,00	464 468,84
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21838	Autre matériel informatique	25 000,00	3 632,30		34 100,00	0,00	0,00	34 100,00	37 732,30
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	21 860,00	4 136,15		71 000,00	0,00	0,00	71 000,00	75 136,15
2188	Autres immobilisations corporelles	204 255,00	51 819,45		1 000 350,00	0,00	0,00	1 000 350,00	1 052 169,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 000,00	205 052,82	0,00	1 662 100,00	0,00	0,00	1 662 100,00	1 867 152,82
2313	Constructions	8 000,00	0,00		367 000,00	0,00	0,00	367 000,00	367 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	205 052,82		1 195 100,00	0,00	0,00	1 195 100,00	1 400 152,82
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	7 857 364,00	3 445 379,00	0,00	2 054 470,90	0,00	0,00	2 054 470,90	5 499 849,90
Total des dépenses d'équipement		8 655 748,00	4 071 016,12	0,00	6 168 310,95	0,00	0,00	6 168 310,95	10 239 327,07

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	358 810,00	0,00		372 000,00	0,00		372 000,00	372 000,00
1641	Emprunts en euros	356 810,00	0,00		370 000,00	0,00		370 000,00	370 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100 000,00	53 538,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	113 538,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
266	Autres formes de participation	100 000,00	53 538,00		0,00	0,00	0,00	0,00	53 538,00
27	Autres immobilisations financières	274 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	274 260,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		733 570,00	53 538,00	0,00	432 000,00	0,00	0,00	432 000,00	485 538,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		9 389 318,00	4 124 554,12	0,00	6 600 310,95	0,00	0,00	6 600 310,95	10 724 865,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	254 601,38			272 677,00	0,00		272 677,00	272 677,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	254 601,38			272 677,00	0,00		272 677,00	272 677,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	25 132,76			27 122,00	0,00		27 122,00	27 122,00
13912	Subv. transf. Régions	12 901,21			8 037,00	0,00		8 037,00	8 037,00
13913	Subv. transf. Départements	202 025,00			218 011,00	0,00		218 011,00	218 011,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00			7 409,00	0,00		7 409,00	7 409,00
139148	Subv. transf. Autres communes	500,00			540,00	0,00		540,00	540,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	500,00			540,00	0,00		540,00	540,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	2 435,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139172	Subv. transf. FEDER	11 107,41			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			11 018,00	0,00		11 018,00	11 018,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (8)	152 000,00			150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00
2031	Frais d'études	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	152 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre		406 601,38			422 677,00	0,00		422 677,00	422 677,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
904	SIEGE CCVBA		2 068 514,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE MAUSSANE/LE PARADOU		1 974 751,36	40 000,00	22 750,90	0,00	0,00	22 750,90
911	DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST REMY DE PCE		62 285,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
915	VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE		1 557 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
919	ACQUISITIONS FONCIERES		0,00	0,00	775 000,00	0,00	0,00	775 000,00
920	BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES		123 867,79	4 724,76	81 415,00	0,00	0,00	81 415,00
924	REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIVITE		4 064 475,48	11 295,36	108 500,00	0,00	0,00	108 500,00
926	INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEILLE		1 197 332,45	6 913,49	0,00	0,00	0,00	0,00
927	RESEAUX EAUX PLUVIALES		2 173 109,69	134 684,98	912 805,00	0,00	0,00	912 805,00
928	TRAVAUX GEMAPI		215 390,61	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
929	QUAI DE TRANSFERT		949 844,97	1 673 968,60	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
930	CENTRES TECHNIQUES		149 413,52	1 573 791,81	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			14 432 041,74	3 445 379,00	2 054 470,90	0,00	0,00	2 054 470,90

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 904
LIBELLE : SIEGE CCVBA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 050 302,37	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 050 302,37	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 036 906,29	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	13 396,08	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		963 060,16	c	5 600,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	963 060,16	0,00	5 600,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	538 683,00	0,00	5 600,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	174 615,26	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	192 171,90	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	57 590,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	5 600,00
--------------------------------------	-----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 907
LIBELLE : DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE MAUSSANE/LE PARADOU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		1 974 751,36	a	40 000,00	22 750,90	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	638,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	638,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 970 212,89	40 000,00	22 750,90	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	19 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 951 105,89	40 000,00	22 750,90	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		887 849,98	c	112 907,37	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	887 849,98	112 907,37	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 999,98	112 907,37	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	877 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	50 156,47
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 911
LIBELLE : DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST REMY DE PCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		17 061,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 900,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 900,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	13 161,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	11 625,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 536,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		31 442,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	31 442,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	31 442,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 915
LIBELLE : VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 557 158,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 399,76	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	8 399,76	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 548 758,24	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 509 697,13	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	39 061,11	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		390 901,34	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	351 840,23	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	275 062,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	76 778,23	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	39 061,11	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	39 061,11	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 919
LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			0,00	775 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	775 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	775 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-775 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 920
LIBELLE : BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		123 867,79	a	4 724,76	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	123 867,79	4 724,76	81 415,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	123 867,79	4 724,76	81 415,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		116 877,00	c	0,00	13 923,50	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	116 877,00	0,00	13 923,50		0,00	
1313	Subv. transf. Départements	116 877,00	0,00	13 923,50		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-72 216,26
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 924
LIBELLE : REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIVITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		4 064 475,48	a	11 295,36	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	38 500,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	38 500,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	543 139,18	0,00	0,00		0,00
2111	Terrains nus	480,00	0,00	0,00		0,00
2115	Terrains bâtis	486 100,00	0,00	0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00		0,00
2152	Installations de voirie	54 183,18	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 376,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 521 336,30	11 295,36	70 000,00		0,00
2313	Constructions	219 279,04	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 213 060,68	11 295,36	70 000,00		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	88 996,58	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 202 057,78	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 112 755,77	0,00	0,00		0,00
1313	Subv. transf. Départements	1 952 492,00	0,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	160 263,77	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	305,43	0,00	0,00		0,00
2115	Terrains bâtis	305,43	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	88 996,58	0,00	0,00		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	88 996,58	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-119 795,36
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 926
LIBELLE : INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 156 666,95	a	6 913,49	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	950,00	0,00	0,00		0,00
2051	Concessions, droits similaires	950,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 913,49	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	6 913,49	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 155 716,95	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	1 143 203,22	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	12 513,73	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		722 724,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	722 724,00	0,00	0,00		0,00
1312	Subv. transf. Régions	138 774,00	0,00	0,00		0,00
1313	Subv. transf. Départements	583 950,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 913,49
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 927
LIBELLE : RESEAUX EAUX PLUVIALES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 173 109,69	a 134 684,98	912 805,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 920,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 920,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 008,00	9 745,20	803 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	152 094,00	9 745,20	803 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 914,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 011 181,69	124 939,78	109 805,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 005 520,09	124 939,78	109 805,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 661,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		276 441,65	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	270 780,05	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	15 033,05	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	242 147,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	5 661,60	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 661,60	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 047 489,98
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 928
LIBELLE : TRAVAUX GEMAPI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		215 390,61	a	4 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 593,43	0,00	4 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	90 593,43	0,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	124 797,18	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	124 797,18	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-4 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 929
LIBELLE : QUAI DE TRANSFERT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		949 844,97	a 1 673 968,60	150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	949 844,97	1 673 968,60	150 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 025,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	843 355,41	1 673 968,60	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	101 464,56	0,00	150 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		9 720,00	c 0,00	685 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 720,00	0,00	685 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	80 000,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	9 720,00	0,00	605 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 138 968,60
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 930
LIBELLE : CENTRES TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		149 413,52	a 1 573 791,81	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	149 413,52	1 573 791,81	0,00	0,00
2313	Constructions	149 413,52	1 573 791,81	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	152 288,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	152 288,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	152 288,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 421 503,81
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		9 795 919,38	168 907,37	7 022 987,95	0,00	7 191 895,32
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	148 317,00	168 907,37	990 348,50	0,00	1 159 255,87
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	10 000,00	112 907,37	263 288,00	0,00	376 195,37
1312	Subv. transf. Régions	83 674,00	56 000,00	605 000,00	0,00	661 000,00
1313	Subv. transf. Départements	19 553,00	0,00	122 060,50	0,00	122 060,50
1318	Autres subventions d'équipement transf.	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	5 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 194 214,50	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	2 194 214,50	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 342 531,50	168 907,37	1 990 348,50	0,00	2 159 255,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 103 250,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
10222	FCTVA	1 044 750,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
10226	Taxe d'aménagement	58 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	329 718,15	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	329 718,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 438 968,15	0,00	1 002 000,00	0,00	1 002 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 781 499,65	168 907,37	2 992 348,50	0,00	3 161 255,87
021	Virement de la section de fonctionnement	4 760 417,08		2 642 129,45	0,00	2 642 129,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 102 002,65		1 238 510,00	0,00	1 238 510,00

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	16 787,52		3 987,00	0,00	3 987,00
28031	Frais d'études	2 370,00		19 947,00	0,00	19 947,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	667,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 333,67		2 103,00	0,00	2 103,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	71 262,57		79 728,00	0,00	79 728,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	101 240,00		106 394,00	0,00	106 394,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	56 108,20		75 315,00	0,00	75 315,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	111 493,31		945,00	0,00	945,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		94 039,00	0,00	94 039,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		99 668,00	0,00	99 668,00
281351	Bâtiments publics	3 248,50		3 219,00	0,00	3 219,00
28138	Autres constructions	96 803,00		2 515,00	0,00	2 515,00
28151	Réseaux de voirie	57 356,00		25 071,00	0,00	25 071,00
28152	Installations de voirie	5 180,80		8 918,00	0,00	8 918,00
281532	Réseaux d'assainissement	5 327,00		5 598,00	0,00	5 598,00
281534	Réseaux d'électrification	674,00		708,00	0,00	708,00
281538	Autres réseaux	21 489,66		23 766,00	0,00	23 766,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	53 100,99		53 811,00	0,00	53 811,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	0,00		37 198,00	0,00	37 198,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 306,00		1 372,00	0,00	1 372,00
281828	Autres matériels de transport	278 570,66		342 987,00	0,00	342 987,00
281838	Autre matériel informatique	29 218,56		25 403,00	0,00	25 403,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 173,20		15 986,00	0,00	15 986,00
28188	Autres immo. corporelles	169 992,01		209 832,00	0,00	209 832,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	6 300,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	152 000,00		150 000,00	0,00	150 000,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	152 000,00		150 000,00	0,00	150 000,00
Total des recettes d'ordre		6 014 419,73		4 030 639,45	0,00	4 030 639,45

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 218 304,64	0,00	0,00	28 706 839,41	0,00	0,00	28 706 839,41	28 706 839,41
011	Charges à caractère général (3)	2 157 764,00	0,00	0,00	3 599 343,71	0,00	0,00	3 599 343,71	3 599 343,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 112 398,00	0,00		5 319 477,20	0,00		5 319 477,20	5 319 477,20
014	Atténuations de produits	9 843 729,00	0,00		10 387 243,01	0,00		10 387 243,01	10 387 243,01
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 923 356,00	0,00	0,00	5 155 984,00	0,00	0,00	5 155 984,00	5 155 984,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		21 037 247,00	0,00	0,00	24 462 047,92	0,00	0,00	24 462 047,92	24 462 047,92
66	Charges financières	61 370,91	0,00		69 152,04	0,00		69 152,04	69 152,04
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	252 267,00			235 000,00	0,00		235 000,00	235 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		318 637,91	0,00	0,00	364 152,04	0,00		364 152,04	364 152,04
Total des dépenses réelles		21 355 884,91	0,00	0,00	24 826 199,96	0,00	0,00	24 826 199,96	24 826 199,96
023	Virement à la section d'investissement	4 760 417,08			2 642 129,45	0,00		2 642 129,45	2 642 129,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 102 002,65			1 238 510,00	0,00		1 238 510,00	1 238 510,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 862 419,73			3 880 639,45	0,00		3 880 639,45	3 880 639,45

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	28 706 839,41
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Accusé de réception en préfecture
013-241300375-20240411-DEL42_2024-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

~~(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.~~

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 896 050,38	0,00	26 049 535,00	0,00	26 049 535,00
013	Atténuations de charges (2)	29 000,00	0,00	115 905,00	0,00	115 905,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 157 840,00	0,00	925 240,00	0,00	925 240,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	13 224 518,00	0,00	9 238 014,00	0,00	9 238 014,00
731	Fiscalité locale	7 165 890,00	0,00	13 670 551,00	0,00	13 670 551,00
74	Dotations et participations (2)	1 964 944,00	0,00	1 797 148,00	0,00	1 797 148,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	99 257,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Total des recettes de gestion des services		23 641 449,00	0,00	25 776 858,00	0,00	25 776 858,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		23 641 449,00	0,00	25 776 858,00	0,00	25 776 858,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	254 601,38	0,00	272 677,00	0,00	272 677,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		254 601,38	0,00	272 677,00	0,00	272 677,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 657 304,41
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	28 706 839,41
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 218 304,64	0,00	0,00	28 706 839,41	0,00	0,00	28 706 839,41	28 706 839,41
011	Charges à caractère général (4)	2 157 764,00	0,00	0,00	3 599 343,71	0,00	0,00	3 599 343,71	3 599 343,71
6041	Achats d'études	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	8 820,00	0,00		3 720,00	0,00	0,00	3 720,00	3 720,00
60612	Energie - Electricité	147 300,00	0,00		101 400,00	0,00	0,00	101 400,00	101 400,00
60621	Combustibles	2 600,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60622	Carburants	273 800,00	0,00		309 000,00	0,00	0,00	309 000,00	309 000,00
60623	Alimentation	900,00	0,00		700,00	0,00	0,00	700,00	700,00
60631	Fournitures d'entretien	10 900,00	0,00		9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	38 992,00	0,00		21 350,00	0,00	0,00	21 350,00	21 350,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	21 500,00	0,00		64 000,00	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00
6064	Fournitures administratives	7 640,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		4 100,00	0,00	0,00	4 100,00	4 100,00
6068	Autres matières et fournitures	14 150,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	412 250,00	0,00		761 193,75	0,00	0,00	761 193,75	761 193,75
6132	Locations immobilières	27 060,00	0,00		37 600,00	0,00	0,00	37 600,00	37 600,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61358	Autres	108 319,00	0,00		56 250,00	0,00	0,00	56 250,00	56 250,00
61521	Entretien terrains	34 160,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	18 700,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	83 200,00	0,00		1 010 000,00	0,00	0,00	1 010 000,00	1 010 000,00
61551	Entretien matériel roulant	138 500,00	0,00		153 000,00	0,00	0,00	153 000,00	153 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 500,00	0,00		8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6156	Maintenance	80 355,00	0,00		89 940,00	0,00	0,00	89 940,00	89 940,00
6161	Multirisques	9 280,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
6168	Autres primes d'assurance	35 035,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Études et recherches	113 760,00	0,00		210 400,00	0,00	0,00	210 400,00	210 400,00
6182	Documentation générale et technique	2 376,00	0,00		2 930,00	0,00	0,00	2 930,00	2 930,00
6184	Versements à des organismes de formation	53 463,00	0,00		70 450,00	0,00	0,00	70 450,00	70 450,00

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	2 670,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	18 970,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		19 620,00	0,00	0,00	19 620,00	19 620,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	6 841,00	0,00		14 940,00	0,00	0,00	14 940,00	14 940,00
6233	Foires et expositions	15 000,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6234	Réceptions	13 200,00	0,00		22 200,00	0,00	0,00	22 200,00	22 200,00
6236	Catalogues et imprimés	108 882,00	0,00		89 900,00	0,00	0,00	89 900,00	89 900,00
6238	Divers	120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	0,00		3 200,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6248	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	8 700,00	0,00		25 700,00	0,00	0,00	25 700,00	25 700,00
6261	Frais d'affranchissement	23 800,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	21 550,00	0,00		15 828,00	0,00	0,00	15 828,00	15 828,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	36 873,00	0,00		58 270,00	0,00	0,00	58 270,00	58 270,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	50 375,00	0,00		79 000,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	125 995,00	0,00		182 124,00	0,00	0,00	182 124,00	182 124,00
63512	Taxes foncières	3 600,00	0,00		6 400,00	0,00	0,00	6 400,00	6 400,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 000,00	0,00		927,96	0,00	0,00	927,96	927,96
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 928,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		3 200,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 112 398,00	0,00		5 319 477,20	0,00		5 319 477,20	5 319 477,20
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 683,00	0,00		13 940,00	0,00		13 940,00	13 940,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	36 972,00	0,00		31 849,00	0,00		31 849,00	31 849,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 724,00	0,00		8 361,96	0,00		8 361,96	8 361,96
64111	Rémunération principale titulaires	2 118 266,00	0,00		2 253 504,00	0,00		2 253 504,00	2 253 504,00
64112	SFT, indemnité de résidence	59 488,00	0,00		24 846,00	0,00		24 846,00	24 846,00
64113	NBI	0,00	0,00		26 514,00	0,00		26 514,00	26 514,00
64118	Autres indemnités	621 742,00	0,00		687 757,00	0,00		687 757,00	687 757,00
64131	Rémunérations	715 743,00	0,00		655 915,00	0,00		655 915,00	655 915,00

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		6 642,00	0,00		6 642,00	6 642,00
64138	Primes et autres indemnités	78 573,00	0,00		137 517,00	0,00		137 517,00	137 517,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	438 769,00	0,00		519 147,00	0,00		519 147,00	519 147,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	671 661,00	0,00		683 642,00	0,00		683 642,00	683 642,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	31 192,00	0,00		32 838,00	0,00		32 838,00	32 838,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	27 000,00	0,00		16 986,00	0,00		16 986,00	16 986,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	31 085,00	0,00		60 018,24	0,00		60 018,24	60 018,24
6488	Autres	150 000,00	0,00		150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00
014	Atténuations de produits	9 843 729,00	0,00		10 387 243,01	0,00		10 387 243,01	10 387 243,01
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	12 000,00	0,00		32 243,01	0,00		32 243,01	32 243,01
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	0,00		180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	87 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	2 645 505,00	0,00		2 600 000,00	0,00		2 600 000,00	2 600 000,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 275 000,00	0,00		1 275 000,00	0,00		1 275 000,00	1 275 000,00
739221	FNGIR	3 890 510,00	0,00		3 600 000,00	0,00		3 600 000,00	3 600 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 233 714,00	0,00		2 000 000,00	0,00		2 000 000,00	2 000 000,00
7398	Revers., restitutions et préél. divers	700 000,00	0,00		700 000,00	0,00		700 000,00	700 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 923 356,00	0,00	0,00	5 155 984,00	0,00	0,00	5 155 984,00	5 155 984,00
65121	Rémunérations	28 370,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	113 374,00	0,00		113 078,00	0,00	0,00	113 078,00	113 078,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	13 354,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	23 274,00	0,00		23 866,00	0,00	0,00	23 866,00	23 866,00
65315	Formation	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65332	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65335	Frais de formation	11 337,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655238	Autres organismes publics	120 165,00	0,00		120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65568	Autres contributions	3 500 000,00	0,00		4 600 000,00	0,00	0,00	4 600 000,00	4 600 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		59 040,00	0,00	0,00	59 040,00	59 040,00
65888	Autres	6 482,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		21 037 247,00	0,00	0,00	24 462 047,92	0,00	0,00	24 462 047,92	24 462 047,92
66	Charges financières	61 370,91	0,00		69 152,04	0,00		69 152,04	69 152,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 410,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-839,09	0,00		-847,96	0,00		-847,96	-847,96
6688	Autres	6 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	252 267,00			235 000,00	0,00		235 000,00	235 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	250 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 267,00			15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00			220 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		318 637,91	0,00	0,00	364 152,04	0,00		364 152,04	364 152,04
Total des dépenses réelles		21 355 884,91	0,00	0,00	24 826 199,96	0,00	0,00	24 826 199,96	24 826 199,96
023	Virement à la section d'investissement	4 760 417,08			2 642 129,45	0,00		2 642 129,45	2 642 129,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 102 002,65			1 238 510,00	0,00		1 238 510,00	1 238 510,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 095 702,65			1 238 510,00	0,00		1 238 510,00	1 238 510,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	6 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 862 419,73			3 880 639,45	0,00		3 880 639,45	3 880 639,45

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	11 874,27
Montant des ICNE de l'exercice N-1	12 722,23
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-847,96

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 896 050,38	0,00	26 049 535,00	0,00	26 049 535,00
013	Atténuations de charges (3)	29 000,00	0,00	115 905,00	0,00	115 905,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	29 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	85 905,00	0,00	85 905,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 157 840,00	0,00	925 240,00	0,00	925 240,00
7013	Ventes de produits résiduels	275 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	34 080,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
704	Travaux	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	95 520,00	0,00	105 000,00	0,00	105 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	79 000,00	0,00	58 000,00	0,00	58 000,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	0,00	47 370,00	0,00	47 370,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	456 000,00	0,00	456 000,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	625 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	3 370,00	0,00	1 870,00	0,00	1 870,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	34 650,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	13 224 518,00	0,00	9 238 014,00	0,00	9 238 014,00
73211	Attribution de compensation	77 508,00	0,00	77 508,00	0,00	77 508,00
7331	Taxe annuelle sur locaux de bureaux	5 855 383,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	7 291 627,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	7 678 506,00	0,00	7 678 506,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	1 482 000,00	0,00	1 482 000,00
731	Fiscalité locale	7 165 890,00	0,00	13 670 551,00	0,00	13 670 551,00
73111	Impôts directs locaux	5 544 287,00	0,00	5 853 273,00	0,00	5 853 273,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	168 464,00	0,00	166 365,00	0,00	166 365,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	173 139,00	0,00	193 067,00	0,00	193 067,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	6 147 846,00	0,00	6 147 846,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
731721	Taxe de séjour	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 964 944,00	0,00	1 797 148,00	0,00	1 797 148,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	257 336,00	0,00	258 000,00	0,00	258 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	1 096 974,00	0,00	1 099 000,00	0,00	1 099 000,00
744	FCTVA	21 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	242 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	77 148,00	0,00	77 148,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	347 134,00	0,00	348 000,00	0,00	348 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	99 257,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
75888	Autres	99 257,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		23 641 449,00	0,00	25 776 858,00	0,00	25 776 858,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		23 641 449,00	0,00	25 776 858,00	0,00	25 776 858,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	254 601,38		272 677,00	0,00	272 677,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	254 601,38		272 677,00	0,00	272 677,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		254 601,38		272 677,00	0,00	272 677,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		89 600,00	1 023 365,00	0,00	0,00	5 760,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	49 500,00	0,00	0,00	5 760,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	89 600,00	54 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	49 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	6 355 198,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5 302 061,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	53 137,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		62 000,00	1 165 500,00	4 191 085,95	63 000,00		6 600 310,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 000,00	0,00	0,00		372 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	36 000,00	41 000,00	193 530,05	0,00		325 790,05
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		500 000,00
21	Immobilisations corporelles	26 000,00	782 500,00	2 231 000,00	63 000,00		3 246 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	340 000,00	1 706 555,90	0,00		2 096 070,90
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	60 000,00	0,00		60 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	2 000,00	937 211,50	0,00		7 294 410,28
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		5 302 061,78
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	937 211,50	0,00		990 348,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 000,00	0,00	0,00		1 002 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 216 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 216 500,00									
1/2085290	CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES P	08/07/2019	09/07/2019	15/07/2020	1 300 000,00	F		1,030	0,000	EUR	A	P	N	A-1
10/MON539265EUR/514336	LA BANQUE POSTALE	05/11/2021	23/11/2021	01/12/2022	1 000 000,00	F		0,890	0,000	EUR	A	P	N	A-1
11/3324875	CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES P	05/10/2022	25/11/2022	15/11/2023	2 000 000,00	F		2,450	0,000	EUR	A	P	N	A-1
12/0000836602	CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES P	18/05/2016	22/11/2016	15/11/2017	12 000,00	F		1,950	0,000	EUR	A	P	N	A-1
14/2085295	CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES P	08/07/2019	09/07/2019	15/07/2020	600 000,00	F		1,030	0,000	EUR	A	P	N	A-1
15/A2909647	CAISSE EPARGNE	01/01/2011	25/01/2011	25/03/2011	100 000,00	F		4,750	0,000	EUR	A	P	N	A-1
16/A29170A2	CAISSE EPARGNE	31/01/2017	24/02/2017	24/02/2018	440 000,00	F		1,950	0,000	EUR	A	P	N	A-1
2/5015673	CAISSE DEPOT CONSIGNATION	01/11/2015	01/11/2015	01/11/2016	110 500,00	F		1,750	0,000	EUR	A	C	N	A-1
3/800351201	ORANGE BANK	28/01/2016	28/03/2016	21/01/2017	54 000,00	F		2,120	0,000	EUR	A	P	N	A-1
4/A2913139	CAISSE EPARGNE	16/12/2013	30/12/2013	30/03/2014	300 000,00	F		3,960	0,000	EUR	T	P	N	A-1
7/MON239949EUR/0250096	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	31/05/2006	02/08/2006	01/06/2007	500 000,00	F		3,500	0,000	EUR	A	P	N	A-1
8/MON258935EUR/0274672	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	22/05/2008	29/05/2008	01/09/2008	800 000,00	F		4,630	0,000	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								1671 Avances consolidées du Trésor (total)						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 216 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 397 743,81				355 992,29	103 403,21	0,00	24 007,89	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 397 743,81				355 992,29	103 403,21	0,00	24 007,89	
1/2085290	N	0,00	A-1	1 060 866,13	15,52	F		1,030	61 330,78	10 926,92	0,00	4 718,64
10/MON539265EUR/514336	N	0,00	A-1	907 784,38	17,90	F		0,890	46 724,26	8 079,28	0,00	617,33
11/3324875	N	0,00	A-1	1 921 310,90	18,86	F		2,450	80 616,98	47 072,12	0,00	5 637,13
12/0000836602	N	0,00	A-1	3 846,26	2,87	F		1,950	1 257,43	75,00	0,00	6,31
14/2085295	N	0,00	A-1	489 630,51	15,52	F		1,030	28 306,52	5 043,19	0,00	2 177,83
15/A2909647	N	0,00	A-1	45 866,91	6,22	F		4,750	5 676,37	2 178,68	0,00	1 458,30
16/A29170A2	N	0,00	A-1	279 122,38	8,14	F		1,950	28 672,36	5 442,89	0,00	4 151,21
2/5015673	N	0,00	A-1	81 033,36	21,82	F		1,750	3 683,33	1 418,08	0,00	221,84
3/800351201	N	0,00	A-1	30 785,86	7,05	F		2,120	3 586,86	615,72	0,00	512,25
4/A2913139	N	0,00	A-1	120 216,81	4,99	F		3,960	22 186,83	4 433,81	0,00	0,00
7/MON239949EUR/0250096	N	0,00	A-1	208 535,26	7,41	F		3,500	23 038,29	7 298,73	0,00	3 769,19
8/MON258935EUR/0274672	N	0,00	A-1	248 745,05	4,41	F		4,630	50 912,28	10 818,79	0,00	737,86
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 397 743,81					355 992,29	103 403,21	0,00	24 007,89

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 397 743,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-346 415,03	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 955 646,75	-3 955 646,75
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	4 302 061,78	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	4 302 061,78	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	642 677,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 880 639,45	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	8 540 024,23	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		642 677,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		370 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	370 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		272 677,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	272 677,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 36

VOTES :

Pour : 36

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par (1),

A, le M. CHERUBINI

11/04/2024

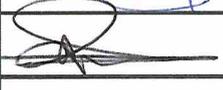
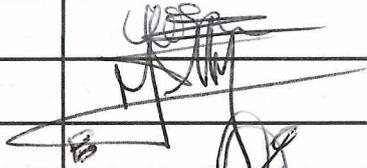
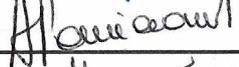
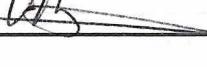
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALI OGLOU Grégory	Absent
ARNOUX Jacques	P.O.
BISCIONE Marion	PP
BLANC Patrice	
BLANCARD Béatrice	
BODY-BOUQUET Florine	
CALLET Marie-Pierre	
CARRE Jean-Christophe	
CASTELLS Céline	
CHERUBINI Hervé	
CHRETIEN Muriel	
COLOMBET Gabriel	
DORISE Juliette	
ESCOFFIER Lionel	
FAVERJON Yves	
FRICKER Jean-Pierre	
GARCIN-GOURILLON Christine	
GARNIER Gérard	
GESLIN Laurent	
HERTZ Benoît	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

JODAR Françoise	
LICARI Pascale	
MANGION Jean	
MARECHAL Edgard	
MARIN Bernard	
MAURON Jean-Jacques	
MILAN Henri	
MISTRAL Magali	
MORICELLY Benjamin	
MOUCADEL Stéphanie	
OULET Vincent	
PELISSIER Aline	
PLAUD Isabelle	
PONIATOWSKI Anne	
ROGGIERO Alice	
SALVATORI Céline	
SANTIN Jean-Denis	
SCIFO-ANTON Sylvette	
THOMAS Romain	
UFFREN Marie-Christine	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.